Comme vous, je pense qu'il faut absolument prendre des mesures pour que l'on affecte les dépenses du Fonds des Sports à ce pour quoi il a été créé.

Je suis parfaitement d'accord avec vous sur le fait qu'il faut recréer des allocations de base spécifiques pour le projet *Be Gold* et pour les autres dépenses sportives dans les différents plans-programmes.

Enfin, je suis encore d'accord avec vous sur le fait qu'il sera impossible de revenir à un équilibre avant 2018 puisque, pour certaines disciplines sportives, des conventions ont été signées jusques et y compris l'année 2017. C'est le cas des deux équipes cyclistes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mme Virginie Defrang-Firket (MR). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre. Moi aussi, je souhaite souligner plusieurs avancées positives pour l'utilisation de ce Fonds. Il est absolument indispensable que l'on retrouve un maximum de transparence et d'objectivité dans l'attribution des moyens. C'était d'ailleurs un des griefs soulignés par la Cour des comptes à plusieurs reprises.

Vous vous engagez aussi à réaliser une épure budgétaire initiale claire et transparente, ce qui permettra un contrôle parlementaire beaucoup plus aisé qu'actuellement. C'est aussi une avancée positive.

Vous aviez aussi annoncé à l'époque un contrôle plus rapproché et renforcé avec huit comptables spéciaux désignés pour opérer des contrôles sur place. J'espère qu'ils réaliseront le travail que l'on attend d'eux pour aboutir à un maximum de transparence et que toutes ces intentions louables seront traduites rapidement en actes dans le prochain budget.

2.4 Question de M. Vincent Sampaoli à M. Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, intitulée «Salle indoor d'athlétisme de Louvain-la-Neuve»

2.5 Question de Mme Virginie Defrang-Firket à M. Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, intitulée «Centre sportif de haut niveau»

Mme la présidente. – Je vous propose de joindre ces deux questions. *(Assentiment)*

M. Vincent Sampaoli (PS). – Monsieur le Ministre, en avril dernier, j'interrogeais votre prédécesseur au sujet de la réunion de clôture de l'enquête publique relative au projet de salle indoor d'athlétisme à Louvain-la-Neuve. En réponse à ma question, le ministre Collin expliquait que le dossier suivait normalement son cours et que le fonctionnaire délégué devait remettre un avis sur le projet final fin juin.

Pouvez-vous me parler de l'évolution du dossier? Le fonctionnaire délégué a-t-il remis un avis positif sur le permis? A-t-on maintenant une idée précise des dates de début et de fin des travaux?

Mme Virginie Defrang-Firket (MR). – Monsieur le Ministre, dans le dossier du centre sportif de haut niveau, ou plutôt de la salle indoor d'athlétisme de Louvain-la-Neuve – puisque c'est à cela qu'a été réduit le projet –, les derniers éléments indiquaient que l'on attendait l'avis du fonctionnaire délégué. Celui-ci a-t-il remis son avis? Où en est-on dans ce dossier? Quand les travaux pourraient-ils débuter?

Qu'en est-il pour les autres sports et fédérations sportives qui devaient rejoindre le centre sportif de haut niveau? Quelles sont les possibilités de développement laissées à ces fédérations ainsi «mises de côté» avec l'abandon du projet de centre sportif et sa transformation en une unique salle indoor d'athlétisme? Confirmez-vous que plusieurs fédérations ont choisi de se développer à Liège, aux centres sportifs du Sart-Tilman, proches du CHU de Liège et de l'ULg?

M. Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles. – Le permis d'urbanisme pour la construction de l'infrastructure couverte destinée aux sports de haut niveau (ICSHN) a été octroyé le 24 juin 2016. Il est assorti de quelques conditions qui concernent notamment les aménagements des abords.

Le délai de recours auprès du gouvernement wallon étant arrivé à échéance, le service général des Infrastructures non scolaires jouant le rôle d'assistant à la maîtrise de l'ouvrage pour le compte de la SA Sofinpro et le groupement d'opérateurs économiques chargé d'effectuer à la fois les études de conception et les travaux de réalisation de l'ICSHN s'emploient à finaliser le dossier d'exécution permettant de lever les différentes conditions que je viens d'évoquer.

Considérant que les travaux pourraient commencer dans quelques mois et que le délai pour leur réalisation, l'établissement des plans définitifs et du dossier d'après-travaux est de 310 jours ouvrables, il est toujours permis d'espérer que l'ICSHN puisse être livré en 2018. Pour rappel, la décision de dédier une infrastructure indoor uniquement à l'athlétisme revient à mon prédécesseur, le ministre Antoine.

Par ailleurs, un vaste projet de rénovation de nos installations sportives sera prochainement entamé. Les exigences liées à une pratique sportive de haut niveau seront évidemment bien prises en compte. Il faut également noter qu'au sein du centre sportif Le Blocry à Louvain-La-Neuve, une salle permanente de judo a été construite au bénéfice de la Fédération.

Comme vous l'évoquez, plusieurs fédérations sportives ont mis en place des centres de formation sur le site du Sart-Tilman dans notre centre Adeps du Blanc Gravier. Il s'agit des fédérations de rugby, de handball, de volleyball, de natation et de badminton. Ces différents centres regroupent 77 sportifs: 37 en rugby, 17 en handball, 10 en volleyball, 6 en natation et 10 en badminton.

Des fédérations ont également opté pour d'autres implantations: le basketball au centre Adeps de Jambes – 46 jeunes –, le tennis – 6 jeunes – et la gymnastique – 23 jeunes – au centre Adeps de Mons.

Ces centres de formation bénéficient des conditions d'entraînement indispensables, d'un internat avec tarification privilégiée et d'une mutualisation de certains services: éducateurs, transports scolaires, suivi médical et paramédical…

Par leur statut de sportif de haut niveau ou d'espoir sportif, tous ces sportifs font l'objet d'aménagements scolaires dans l'établissement qu'ils fréquentent.

Il y a, enfin, le centre de formation de la Fédération de tennis de table établi à Blegny.

Tous ces centres de formation sont soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles à travers les plans-programmes de leur fédération.

Pour conclure, le développement de ces centres et leur niveau d'excellence font évidemment partie intégrante des priorités de mon administration qui réalisera d'ailleurs prochainement un audit visant à en optimaliser le fonctionnement.

M. Vincent Sampaoli (PS). – Je me réjouis que les travaux de la salle indoor puissent débuter dans des délais relativement brefs.

Mme Virginie Defrang-Firket (MR). – Je trouve les échéances extrêmement floues. Depuis le temps que l'on discute de ce dossier, on n'y voit pas beaucoup plus clair.

Je constate que cinq disciplines sont en train de se développer sur le site de Liège et je m'interroge sur le choix de départ qu'était Louvain-La-Neuve. On assiste à une dispersion: Blegny, Jambes, Mons, Liège… Le choix initial était-il opportun? Poser la question, c'est y répondre.

2.6 Question de Mme Virginie Defrang-Firket à M. Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, intitulée «Bilan des JO de Rio pour les sportifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles»

Mme Virginie Defrang-Firket (MR). – Les Jeux olympiques de Rio se sont clôturés il y a un mois maintenant.

Le président du COIB, Pierre-Olivier Beckers, s'est réjoui du bilan de la délégation belge. Si la Belgique n'avait récolté que quatre médailles à Londres pour une soixantième place dans le tableau des nations, elle en a récolté six à Rio, accompagnée d'une trente-cinquième place. Je ne voudrais pas briser cette euphorie, car les résultats sont satisfaisants. Néanmoins, je souhaiterais relever cinq points.

On sait qu'en Belgique, le sport est communautarisé: sur les six médailles belges, seule une et demie a été gagnée par un sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles: Nafi Thiam et l'équipe de hockey.

Monsieur le Ministre, quel bilan tirez-vous des JO de Rio? Vous en avez déjà révélé une partie. Pouvez-vous me donner davantage de détails? Quelle évaluation la Plateforme olympique a-t-elle donnée de la performance? Son analyse était-elle différente de la vôtre?

Dans son communiqué de bilan des Jeux, le COIB plaidait pour la concertation, qui a certes eu lieu, mais doit se poursuivre. Celle-ci «doit amener à faire des choix et ne pas nécessairement s'achever par un compromis qui n'a pas sa place dans le sport de haut niveau. Il faut faire des choix (notamment sur les sports à développer et soutenir) et nous en avons fait encore plus pour cette olympiade que pour les précédentes. Et il faudra encore en faire davantage…»

Comment ces choix s'opéreront-ils?

Quel bilan tirez-vous de l'arbitrage et de la présence d'arbitres de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Rio? On sait qu'une Bruxelloise a arbitré la finale du tournoi olympique féminin de hockey, ce qui est une très bonne nouvelle. Y en a-t-il eu d'autres? La prestation de ces femmes – et de ces arbitres en général – a-t-elle été soulignée pour tenter de susciter des vocations face au manque cruel d'arbitres pour les différents sports d'équipe?

Nous sommes tous déçus de la non-élection de Jean-Michel Saive à la Commission des athlètes du CIO. Il s'agit pour lui d'un deuxième échec puisqu'il avait échoué lors des Jeux de Londres. Cet échec a-t-il été analysé par vos services et le COIB? Les organes belges compétents ont-ils suffisamment soutenu notre ancien champion dans les actions de lobbying malheureusement nécessaires pour aboutir à des résultats à ce